



Golf de l'Ecole de l'Air

Championnat du Club

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte à tout(e) membre du club licencié(e) à la FFG quel que soit son index.
Quatre catégories sont ouvertes : Dames, Seniors Dames, Messieurs et Seniors Messieurs.
Des sélections auront lieu dans les compétitions sportives portées au calendrier du club.
A l'issue des sélections, les meilleurs(es) joueurs (ses) composeront les tableaux de la phase finale l'année suivante.

FORME DE JEU

Sélections : Les formes de jeu (strokeplay ou stableford) seront celles portées aux règlements des épreuves de sélection.

Les épreuves de sélection retenues sont toutes les compétitions individuelles de l'année précédente
Les 3 meilleures performances de chaque joueur seront comptabilisées à l'aide du logiciel RMS de la FFG

Pour chacune des épreuves, les joueurs marquent des points en fonction de leur position dans le classement brut (ou net) établi à l'issue de l'épreuve selon le barème suivant :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Points	150	120	100	80	65	50	40	30	20	10	5

Pour le championnat du club sont retenus les scores en brut, pour le championnat senior les scores en net.

A l'issue des épreuves de sélection, le classement final sera établi en additionnant les points obtenus par chaque joueur. Selon les tableaux, les 8 ou 16 premiers du classement final seront retenus pour la phase finale, étant entendu qu'il n'est pas nécessaire d'avoir participé à la totalité des épreuves de sélection pour faire partie du classement final. Les joueurs (ses) sélectionnés (es) qui ne désirent pas participer aux phases finales peuvent être remplacés (es) par des wild card délivrées par la commission sportive.

Phase finale : Match Play brut (pour le championnat du club) et net (pour le championnat senior) avec élimination directe selon les tableaux suivants.

Marques de départ : bleues et blanches pour les Match Play brut Dames et Hommes,
 rouges et jaunes pour les Match Play net Dames et Hommes.

Pour les Match Play Senior, le joueur dont le handicap de jeu est le plus haut reçoit 100% de la différence des coups reçus avec le handicap de jeu de son adversaire à condition que le nombre de coups reçus soit < ou = à 29. Lorsque le nombre de coups reçus de chaque adversaire est supérieur à 29, il n'y a aucun coup rendu ou reçu.

Exemple : HA = 10,2 vs HB = 39,8. Selon le tableau des handicaps et coups reçus, des marques jaunes le joueur A obtient 10 coups reçus et le joueur B en obtient 42 limités à 29. Les 19 coups de différence (29-10=19) seront attribués par le logiciel RMS au joueur B sur les trous handicap 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 1, 2...10. Le joueur B recevra 2 coups sur le trou handicap 11 soit le trou N° 1.

Les cartes des MP net seront mises à la disposition des joueurs.

Les Match Play se déroulent sur le tour conventionnel (trous 1 à 18).

En cas d'égalité à l'issue du tour, le jeu se poursuivra en « mort subite » sur le trou n°1 (avec les mêmes coups reçus pour les Match Play senior).

Les matchs doivent impérativement se dérouler avant la date limite indiquée. Si à cette date le match n'est pas joué, la commission sportive, après avoir écouté les arguments des 2 joueurs, désignera le vainqueur du match (si aucun joueur ne peut être déclaré forfait, le joueur ayant le plus petit index à la date limite du match sera déclaré vainqueur).

TABLEAUX DES MATCH PLAY

